

Déclaration sur l'esclavage moderne

Introduction

Cette déclaration est faite au nom de Vivo Energy Limited et de ses filiales exerçant une activité au Royaume-Uni ("*Vivo Energy*") conformément à l'article 54(1) de la loi de 2015 du Royaume-Uni relative à l'Esclavage Moderne (Modern Slavery Act 2015).

A propos de nos activités

Vivo Energy est l'un des principaux détaillants et distributeurs de carburants et de lubrifiants de marque Shell et Engen en Afrique. Elle opère dans 28 pays d'Afrique du Nord, de l'Ouest, de l'Est et du Sud, et commercialise ses produits auprès de consommateurs par l'intermédiaire de son réseau d'environ 4 000 stations-services avec les marques Shell et Engen, et auprès d'entreprises par l'intermédiaire de ses activités commerciales de carburants et de lubrifiants.

Lutte contre l'esclavage moderne

Vivo Energy soutient fermement l'élimination de toute forme d'esclavage moderne. Une telle exploitation est en totale contradiction avec nos valeurs fondamentales de sécurité, d'excellence, de bienveillance, de respect et d'intégrité. Ces valeurs sont essentielles à notre succès et à notre croissance, ainsi qu'à la réalisation de notre vision d'être l'entreprise d'énergie leader et la plus respectée d'Afrique.

Nous avons élaboré un ensemble clair de principes, de politiques et de manuels afin d'expliquer comment et pourquoi nous exerçons nos activités dans les règles. Le respect des droits de l'homme est inscrit dans le Code de Conduite de Vivo Energy (le "Code") et dans les principes généraux de conduite des affaires (les "Principes de Conduite"), qui reconnaissent la responsabilité de mener nos activités commerciales en tant qu'entreprise responsable au sein de la société, et de soutenir les droits fondamentaux de l'homme conformément au rôle légitime des entreprises. Le Code et les Principes de Conduite abordent explicitement notre engagement à lutter contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains.

Le respect du Code et de nos Principes de Conduite est obligatoire pour l'ensemble de notre personnel. De plus, ils énoncent clairement les attentes que nous avons envers ceux avec qui nous faisons affaire. Le respect de ces normes par un consultant ou un fournisseur est un facteur important dans notre décision d'entamer ou de maintenir un contact commercial.

Nous avons élaboré des mesures spécifiques pour faire face au risque d'esclavage moderne dans certaines parties de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement que nous considérons comme présentant un risque plus élevé. Nous avons par exemple élaboré une déclaration de conformité que nous demandons à tous nos partenaires commerciaux de signer et qui communique nos attentes en matière d'esclavage moderne. La déclaration exige que le co-contractant commercial confirme qu'il n'a pas connaissance de cas d'esclavage moderne liés à son activité, et exige de prendre des mesures pour communiquer nos attentes à tous ses sous-traitants ou agents. Ces exigences sont expressément intégrées dans nos contrats avec nos principaux partenaires commerciaux et nos fournisseurs.

Nous avons également mis en place un code de conduite destiné aux tiers, qui exige que nos partenaires commerciaux respectent les droits de l'homme et se conforment au principe selon lequel tous leurs employés soient embauchés sur le principe de libre consentement et volontaire. Cela implique de traiter leurs employés avec respect et dignité et de ne jamais recourir au recrutement de mineurs ou d'enfants.

En sus des activités susvisées, des campagnes spécifiques ont été lancées pour sensibiliser et former nos équipes de ressources humaines, nos détaillants et nos fournisseurs de services de transports sur le sujet de l'esclavage moderne. Pour cela, nous les avons sensibilisé aux signaux d'alerte et aux moyens de signaler toute préoccupation liée à l'esclavage moderne. L'accent a été particulièrement mis sur la transmission du message aux « customer champions » qui servent la clientèle sur les parvis de nos

stations-service et aux chauffeurs qui transportent nos produits. Bien qu'ils ne soient pas nos employés directs, ils sont considérés comme les plus vulnérables aux abus.

Dans le cadre de notre système gestion de la lutte contre la corruption, nous avons mis en place des inspections spécifiques de sites visant à identifier les indices de l'esclavage moderne dans nos station-service. Nous nous rendons chaque année dans environ six pays où nous effectuons nos évaluations.

Procédures de vérifications préalables

Les vérifications préalables et par l'évaluation de nos partenaires potentiels ("KYC") est effectué, conformément à la politique KYC de Vivo Energy, avant qu'une entité de Vivo Energy ne conclue un contrat commercial opposable avec un tiers qui comporte un risque accru. Nous utilisons les meilleures pratiques globales, y compris le recours aux outils d'évaluation de risques, de documents, de bases de données et d'informations fiables et indépendantes, requis pour vérifier l'identité de nos co-contractants. Il s'agit notamment d'évaluer si un partenaire potentiel peut être impliqué dans des pratiques illégales ou de corruption.

Formation

Des formations obligatoires pour l'ensemble du personnel sur le Code, le guide de lutte contre l'esclavage moderne et nos Principes de Conduite sont généralement dispensées deux fois par an, et les nouveaux employés sont tenus de suivre cette formation dans les trois mois qui suivent leur arrivée chez Vivo Energy. Nos supports de formation abordent spécifiquement le risque d'esclavage moderne, afin de mieux informer nos employés sur la manière d'identifier les signes avant-coureurs et de signaler leurs préoccupations.

Une formation renforcée sur l'esclavage moderne est déclinée à l'ensemble du personnel chargé de la vente au détail, de l'approvisionnement et de la distribution, afin qu'il soit en mesure d'identifier et de signaler les problèmes liés à l'esclavage moderne lors de chaque contact avec le détaillant ou le transporteur.

Signalement des risques

Vivo Energy met à la disposition de ses employés des canaux sûrs et confidentiels pour signaler tout problème ou toute violation de notre Code ou de nos Principes de Conduite. En contrepartie, Vivo Energy attend de ses employés et de ses co-contractants qu'ils signalent toute infraction présumée.

La ligne d'assistance mondiale de Vivo Energy est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an, pour tous les employés et le personnel de Vivo Energy ainsi que pour les tiers avec lesquels Vivo Energy entretient des relations commerciales (tels que les clients, les fournisseurs, les agents) s'ils observent des actes répréhensibles ou souhaitent faire part de leurs préoccupations concernant des risques potentiels, en toute confiance et sans crainte de représailles. Une fois signalé, le rapport est transmis au bureau d'éthique et de conformité de Vivo Energy pour une évaluation appropriée et, si nécessaire, une équipe d'enquête sera désignée. Des campagnes sont lancées à des intervalles constants par le biais d'affiches et d'économiseurs d'écran pour les sensibiliser à la possibilité de signaler des risques sans crainte de représailles. Une catégorie de signalement spécifique a été incluse dans la ligne d'assistance téléphonique pour les dénonciations anonymes, afin de garantir que les problèmes liés à l'esclavage moderne soient rapidement identifiés et transmis au Directeur Juridique et de l'Éthique.

Des affiches communiquant le numéro de la ligne d'assistance pour dénonciation anonyme sont placées sur tous nos points de vente afin que nos employés, mais aussi les employés des station-service et les tiers qui auraient des soucis à ce sujet, sachent qu'ils doivent signaler tout problème.

Tous les soucis relatifs à l'esclavage moderne font l'objet d'une enquête rapide et, si ils sont fondés, les recommandations visant à rectifier et à résoudre les manquements sont traitées avec la plus grande urgence.

A l'avenir

Notre engagement indéfectible envers les valeurs de Vivo Energy signifie que nous continuerons à chercher des moyens d'améliorer notre capacité à identifier et à traiter les risques liés à l'esclavage moderne dans tous les aspects de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement.

Approbation

Cette déclaration a été approuvée par le Conseil d'Administration de Vivo Energy Ltd, pour et au nom du groupe Vivo Energy.

Stan Mittelman
CEO
Vivo Energy Ltd

4 mars 2025